

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Direction du Développement Culturel

Palais du Littoral – Rue Garnier

59760 GRANDE-SYNTHE

Tél : 03 28 21 66 00



VILLE DE
GRANDE-SYNTHE

Demande d'inscription – Saison 2011/2012

feuillelet à conserver

🔑 Procédure d'inscription :

Etape 1 : Remplir la fiche de renseignements ci-jointe ainsi que les formulaires de pré-inscription qui vous intéressent. Ces documents sont à déposer dans la structure concernée (indiquée en haut du formulaire).

Etape 2 : Votre demande est conditionnée par le nombre de places disponibles, votre inscription ne deviendra donc effective qu'après étude par nos services.

Etape 3 : L'inscription définitive (confirmation de l'inscription, rencontre avec les encadrants, règlement des frais d'inscription) s'effectuera en septembre les :

**Mercredi 7 septembre 2011 de 10h à 12h et 14h à 19h
Et vendredi 9 septembre 2011 de 16h à 19h
Au Palais du Littoral**

🔑 **Les pièces nécessaires** à fournir **obligatoirement en septembre** au moment du règlement de l'inscription sont :

- Photocopie de l'attestation de Responsabilité civile
- Photocopie d'un justificatif de domicile
- Certificat médical pour la danse
- Mode de règlement : par chèque (à l'ordre du trésor public) ou espèces

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE SUR PLACE

🔑 Pass culture :

Pour bénéficier du Pass Culture, veuillez constituer votre dossier famille à accueil.com (en Maison Communale) à partir du 1er juillet 2011.

Attribué lorsque le Quotient Familial est inférieur à 510.
